

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 08 OCTOBRE 2024

Le 08 Octobre 2024, à 19 h 00 le Conseil Municipal de LESPARRÉ-MEDOC, légalement convoqué le 1<sup>er</sup> Octobre 2024, s'est assemblé dans la salle du conseil municipal, sous la Présidence de M. Bernard GUIRAUD, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mesdames et Messieurs GUIRAUD Maire, FERNANDEZ, LAPARLIERE, HUE, MESSYASZ, CAZAUBON, GARRIGOU, CHAPPELLAN Adjoints, MUSETTI, FLEURT, SCOTTO DI LUZIO, CROMER, DALCIN, LE BREDONCHEL, BAHLOUL, CADRET, BOYER, VEILLON, QUILLET, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice, lesquels se trouvent être au nombre de vingt-neuf.

### **ABSENTS REPRÉSENTÉS** :

M. SONNI	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	M. FLEURT Conseiller M <sup>al</sup>
Mme GOFFREDI	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	M. GUIRAUD Maire
Mme BASQUE	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	M. LE BEDONCHEL Conseiller M <sup>al</sup>
Mme BOUDEAU	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	Mme FERNANDEZ Adjointe
Mme ROHEL	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	Mme GARRIGOU Adjointe
M. ALCOUFFE	Conseiller M <sup>al</sup>	qui a donné procuration à	Mme BOYER Conseillère M <sup>ale</sup>
Mme SANS	Conseillère M <sup>ale</sup>	qui a donné procuration à	Mme QUILLET Conseillère M <sup>ale</sup>

**ABSENTS EXCUSÉS** : MM ROBERT Adjoint, SEGUIN et SETTIER, Conseillers M<sup>aux</sup>

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme GARRIGOU Adjointe, est désignée en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité

---

### **RAPPORTEUR** : Bernard GUIRAUD

#### **414 - OBJET** : Cession de l'immeuble communal sis 09 rue J. Jacques Rousseau

M. le Maire indique à l'assemblée que par délibération du 30 Juin 2021, le conseil municipal a décidé la cession pour partie, de l'immeuble cadastré AK 107, situé 09 rue J.J. Rousseau à Mme Marion COUPE (*magasin happy cash*), pour une surface d'environ 190 m<sup>2</sup> au prix de **60 000 €**.

Suite au désistement de Mme COUPE, la parcelle a été remise à la vente dans son intégralité, soit une surface d'environ 308 m<sup>2</sup>, comprenant l'immeuble principal qui abrite le magasin happy cash ainsi qu'une grange située en fond de parcelle. Une proposition d'achat a été faite à hauteur de **70 000 €**. Le futur acquéreur M. Dimitri PHAM, conserverait le bail locatif avec "happy cash" en RdC et restaurerait l'étage avec création de deux logements. La grange serait rénovée dans un second temps.

Le montant de l'offre est conforme à l'estimation des domaines obtenue en 2021. Cette dernière étant caduque, une nouvelle évaluation a été sollicitée. Sans réponse à ce jour, l'avis est réputé donné depuis le 6 Septembre dernier. Compte tenu de l'état du bâtiment, M. le Maire propose à l'assemblée la cession dudit immeuble, à M. Dimitri PHAM au prix proposé de **70 000 €**.

Le conseil municipal voudra bien se prononcer sur cette cession aux conditions énoncées ci-dessus. La rédaction des actes, à la charge de l'acquéreur, pourrait être confiée à l'étude notariale PRISSE-RAYMOND, de Vendays Montalivet et la division parcellaire, à la charge de la commune, à la SCP MARTIN de Lesparre. Le cas échéant, le conseil voudra bien autoriser M. le Maire à signer tout document ou acte, nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

### **LE CONSEIL MUNICIPAL APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ**

- ☞ Décide la cession à M. Dimitri PHAM, de l'immeuble communal cadastré AK 107, situé 09 rue J.J. Rousseau d'environ 308 m<sup>2</sup>, au prix de **70 000 €**,
- ☞ Dit que la rédaction des actes sera confiée à l'étude notariale PRISSE-RAYMOND de Vendays Montalivet, à la charge de l'acquéreur,
- ☞ Dit que la division parcellaire sera confiée à la SCP MARTIN, géomètre à Lesparre, à la charge de la commune,
- ☞ Autorise M. le Maire ou son représentant, à signer tout acte ou document nécessaire à la mise en œuvre à la présente décision.

Acte télétransmis au contrôle de légalité  
Numéro de l'accusé réception  
033-213302409-20241008-414-DE  
**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Publié ou notifié le 09/10/2024



Pour copie conforme  
Le Maire

Bernard GUIRAUD